

# Pourquoi nous demandons l'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat !

Madame, Monsieur,

Le gouvernement met en place dès la rentrée prochaine une réforme du baccalauréat et du lycée. Elle concernera, à la rentrée 2019, les futurs élèves de seconde et les futurs élèves de 1<sup>ère</sup>. Pour nous, ces réformes sont très dangereuses pour les élèves.

- **La réforme du lycée : « la disparition des filières et l'individualisation des parcours » ?**
  - **Ni liaison, ni continuité avec le collège :** des programmes très lourds, mis en œuvre sans concertation ni progressivité avec les pratiques et les enseignements du collège ; restriction des libertés pédagogiques.
  - **Choix contraints de spécialités en Première :** les lycées ne peuvent ouvrir toutes les spécialités (carte académique et mobilité des élèves au sein de « réseaux ») alors que le rectorat souhaite limiter les dérogations entre la première et la seconde ; **au lycée Charles De Gaulle pour l'instant, la direction a dû différer la mise en œuvre de la spécialité "Numérique et sciences informatiques"**; des options seront menacées voire supprimées (ex. Langues et civilisations de l'Antiquité)...
  - **Réduction de l'accompagnement :** l'accompagnement au choix à l'orientation n'est pas prévu dans la grille horaire des enseignements ; un **Accompagnement personnalisé sans volume horaire défini** est proposé aux élèves en difficulté en français et en mathématiques, nécessitant des **évaluations** en début de seconde.

**Ainsi, la réforme actuelle c'est :**

- Plus de difficultés à suivre les élèves fragiles ou en difficulté.
- Une **spécialisation précoce** des élèves dans un contexte de réduction de l'accompagnement à l'orientation.
- Davantage **d'incertitude pour les familles** alors que les outils d'orientation proposés par le ministère sont de mauvaise qualité (horizon2020-2021) et que les attendus de **Parcours sup** sont encore très flous.

- **Une mise en œuvre au rabais !**

- **La réforme du lycée s'accompagne d'une baisse des moyens : le lycée Charles de Gaulle perdra un demi poste l'an prochain malgré l'augmentation des effectifs.** Les « marges horaires » propre à chaque établissement doivent financer de nombreux dispositifs : section européenne, bachibac, latin-grec, les groupes à effectif réduit (pour les TP de sciences, sciences numérique et technologie, les langues)...
- **Dégradation des conditions de travail et d'apprentissage : 35 élèves par classe ; des Emplois du Temps complexes et contraints ; disparition d'heures de groupes (Enseignement Morale et Civique, AP, TPE, etc.) ; difficultés à mettre en œuvre des projets notamment avec le professeur documentaliste.**
- **Des enseignements non pérennisés :** chaque année, la carte des spécialités pourra être remise en question, réduisant l'offre des établissements.

**Ainsi, la mise en œuvre de la réforme n'est pas financée :** elle oblige les établissements à gérer la pénurie et à mettre les enseignements en concurrence. *Au lycée Charles de Gaulle, nous serons contraints de faire des choix drastiques entre les groupes de TP, ceux des Sciences numériques et technologiques ou bien des langues vivantes !*

- **La réforme du baccalauréat : « un bac plus simple, plus lisible et remusclé » ?**

- **Une évaluation permanente :** 21 épreuves en 2 ans ! Actuellement, les élèves passent 12 à 13 épreuves en fonction des séries. Désormais, ils passeront 6 épreuves finales et 15 épreuves communes (réparties entre le 2<sup>d</sup> trimestre de la Première et le 2<sup>d</sup> trimestre de la Terminale) ; par ailleurs, 10 % du baccalauréat résultera du contrôle continu, accentuant la pression constante sur les élèves.
- **Une menace sur le caractère national du diplôme :** les épreuves communes et le contrôle continu, internes à l'établissement, représentent près de la moitié de la valeur du baccalauréat.
- **Des types d'épreuves toujours inconnus alors qu'elles devraient être organisées dans 10 mois :** une préparation accélérée en 3 semestres au lieu de 4 aujourd'hui. Nous ne pouvons préparer sereinement nos élèves actuellement en seconde.

**Ainsi, cette réforme ne va pas simplifier le baccalauréat, ni le rendre moins stressant, au contraire ! Rien ne justifie sa mise en œuvre précipitée et improvisée.**

Ces réformes ne vont donc en rien améliorer le fonctionnement du lycée. Elles dégradent les conditions d'apprentissage et d'orientation des élèves et vont terriblement fragiliser le baccalauréat. Pour l'avenir de nos élèves, de vos enfants, pour qu'ils soient traités de manière juste par le système scolaire, nous vous invitons à exiger avec nous l'abrogation de ces réformes et à nous rejoindre au Rectorat de Caen le mercredi 13 mars à 14h pour un rassemblement !

Un collectif d'enseignant.e.s du lycée Charles de Gaulle à Caen